

Association des Copropriétaires - ACP RESIDENCE PARK
BCE 0665.536.596

BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 décembre les copropriétaires de la résidence PARK se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sein des bureaux de GESTEA sprl au numéro 331 de l'Avenue Louise à 1030 Bruxelles.

Les convocations ont été adressées par le syndic suivant courrier et ou mail du 15 novembre 2022

La séance est ouverte à 17h28. Monsieur Luan Garcia, représentant la société Gestea SPRL, assure le secrétariat de séance. La liste des présences et procurations est déposée sur le bureau et restera annexée au livre des procès-verbaux.

1) Vérification du quorum de présence

Les 19 copropriétaires présents et/ou valablement représentés sur 35 forment 6.124/10.000^{èmes} de la copropriété.

Les conditions de quorum de présence imposées par la loi sont donc atteintes et l'Assemblée peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour tel que repris dans la convocation.

Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (C. Civ. art 577-6, 7 et 8) et aux stipulations de l'acte de base.

Le syndic informe qu'il a repris les éventuelles observations relatives aux parties communes et émanant de personnes occupant l'immeuble en vertu d'un droit personnel ou réel et ne disposant pas de droit de vote à l'Assemblée dans l'ordre du jour.

2) Constitution du bureau : désignation du président et du (des) scrutateur(s)

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la désignation du ou de la Président(e) de séance. La nomination du Président se fera à main levée. L'Assemblée Générale désigne à l'unanimité en qualité de Président de séance : Mme RUELLE



1

Paraphe



3) Approbation des comptes et du bilan arrêté au 30/09/2021

a. Rapport du vérificateur aux comptes

Les décomptes de l'exercice 2020/2021 ont été établis par GESTEA et envoyé à chaque copropriétaire.

Les comptes ont été transmis au vérificateur aux comptes, Madame Balasse, en date du 18/06/2022.

Madame Balasse recommande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes clôturés au 30/09/2021

b. Approbation des comptes clôturés et du bilan arrêté au 30/09/2021

L'Assemblée Générale est amenée à se prononcer sur l'approbation des comptes de la copropriété qui s'étaient du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Vote 1. L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2020-2021 et le bilan arrêté au 30/09/2021

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

4) Décharges

a. Décharge donnée au vérificateur aux comptes

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge à donner au vérificateur aux comptes.

Vote 2. L'Assemblée Générale donne décharge au vérificateur aux comptes et le remercie pour le travail effectué.

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

b. Décharge donnée au conseil de copropriété

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge à donner au conseil de copropriété.

Vote 3. L'Assemblée Générale donne décharge au conseil de copropriété et le remercie pour le travail effectué.

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

c. Décharge donnée au syndic

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge à donner au Syndic Gestea pour son activité jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale.

Vote 4. L'Assemblée Générale donne décharge au syndic et le remercie pour le travail effectué.
Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

5) Nominations statutaires

a. Nomination du conseil de copropriété

Le syndic demande à L'Assemblée Générale si elle souhaite créer un conseil de copropriété.

Le syndic invite l'assemblée à nommer les membres du conseil de copropriété et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Vote 5. L'Assemblée Générale décide de créer un conseil de copropriété et nomme comme membres du conseil : Mme Ruelle, Mme Balasse, Mr De Ro, Mme Chastel
Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

b. Nomination du vérificateur aux comptes

Le syndic invite l'Assemblée à nommer un vérificateur aux comptes, tel que rendu obligatoire par l'article 577-8/2 du Code Civil.

Vote 6. L'Assemblée Générale nomme comme vérificateur aux comptes : Mme Balasse
Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

6) Evaluation des contrats de fournitures régulières de la copropriété

a. Changements proposés par le syndic :

Le Syndic demande à l'Assemblée si elle a des remarques à formuler sur l'un ou l'autre prestataire.

Vote 7. Ce point est postposé à la prochaine Assemblée.



b. Proposition by Gestea SPRL

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la nouvelle offre de contrat pour la gestion

Actuellement : 779,51,00€

Nouveau prix : 1.595,00€

Vote 8. L'Assemblée Générale décide de ne pas reconduire le mandat du syndic. L'Assemblée souhaite terminer la collaboration au 31/12/2022.

***Le CDC dispose de 30 jours afin de communiquer les coordonnées du nouveau syndic.
(01/02/2023).***

***L'Assemblée Générale donne mandat au CDC afin de signer le nouveau contrat
Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.***

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

7) Budget**a. Dépenses courantes**

Le syndic donne une explication par rapport au budget prévisionnel. Celui-ci explique que le budget a été calculé sur base de l'augmentation des prix à la consommation et des factures reçues sur l'exercice 2021-2022

L'Assemblée Générale décide d'approuver ce budget et demande au Syndic d'annexer ce budget au présent procès-verbal.

Vote 9. L'Assemblée Générale décide de valider un budget pour l'exercice 2021-2022 d'un montant de 74.240,00€

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

b. Fixation du fonds de roulement

Le Syndic informe l'Assemblée Générale que le fonds de roulement s'élevait au 07/12/2022 à 27.500,00€

Vote 10. L'Assemblée Générale décide d'augmenter le fonds de roulement pour un montant total de 29.000,00€ par un transfert du fond de réserve vers le fonds de roulement d'un montant de 1.500,00€

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.





c. Fixation du fonds de réserve

Le Syndic informe l'Assemblée Générale que le fonds de réserve s'élevait au 07/12/2022 à 47.493,29€.

Vote 11. L'Assemblée Générale décide de ne pas augmenter le fonds de réserve
Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

8) Points ajoutés à l'ordre du jour par un copropriétaire/occupant

a. Par Madame Van der Noot

- I. L'éventualité de poser des panneaux photovoltaïques sur le toit

Vote 12. L'Assemblée Générale décide de postposer à la décision à la prochaine assemblée générale.

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

- II. Le changement de statut des charges afférents au contrat de bail de la conciergerie

Vote 13. L'Assemblée Générale décide de mandater CDC afin d'approcher le locataire de la conciergerie afin de négocier le contrat de bail en cours afin de prévoir un avenant.

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

- III. Installation Telenet : Mise au point

Vote 14. Ce point est postposé à la prochaine Assemblée.



IV. Mesures d'isolation par l'extérieur

Vote 15. *L'Assemblée Générale décide de mandater le nouveau syndic afin de récolter des devis pour l'isolation du pignon mitoyen avec l'école ICHEC.*

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

b. Madame Ruelle

I. Pas d'encombrants dans le local poubelle

Vote 16. *L'Assemblée Générale décide de mandater le nouveau syndic afin d'interpeler les propriétaires sur le comportement de leurs locataires concernant l'abandon des encombrants dans les communs.*

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

c. Par Madame Mathot – Fontaine

I. Adaptation du bail de location de la conciergerie

Vote 17. *Point abordé ultérieurement*

II. Faire un 1er bilan quant à la nouvelle chaudière Go for green et quant au problème du calcul de la facture d'énergie rencontrée lors du dernier trimestre

Vote 18. *Point abordé ultérieurement*

d. Par Monsieur De Caevel

I. Vol et mesures de prévention

Vote 19. *L'Assemblée Générale décide de mandater le nouveau syndic afin d'interpeler les propriétaires sur le comportement de leurs locataires concernant les entrées dans la résidence.*

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant

II. Couts de chauffage et consommation des communs





Vote 27.

Point abordé ultérieurement

- VI. Mise en peinture du sol du garage de Mme Ysewijn (Local poubelle)

Vote 28.

L'Assemblée Générale décide de

- VII. Rappel d'interdiction de déposer des encombrants dans les communs et établissement d'une amende

Vote 29.

Ce point est postposé à la prochaine Assemblée.

- VIII. Election d'un concierge / Homme à tout faire

Vote 30.

Ce point est postposé à la prochaine Assemblée.

- IX. Mise en place d'un système de surveillance / protection

Vote 31.

Ce point est postposé à la prochaine Assemblée.

- X. Installation Telenet : Mise au point

Vote 32.

Ce point est postposé à la prochaine Assemblée.

8
g

<i>Vote 20.</i>	<i>Point abordé ultérieurement</i>
-----------------	------------------------------------

e. Par Madame Vanderslagmolen

- I. Réparation de la serrure de la porte extérieure

<i>Vote 21.</i>	<i>L'Assemblée Générale décide de postposer ce point.</i>
-----------------	---

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant

- II. La problématique des déchets sauvages/clandestins autour les conteneurs dans le garage

<i>Vote 22.</i>	<i>Point abordé ultérieurement</i>
-----------------	------------------------------------

f. Par Madame Balasse

- I. Analyse et explication facture Total Energies avril et mai 2022

<i>Vote 23.</i>	<i>Le syndic notifie à l'assemblée qu'un courrier a été envoyé à Total Energy afin de connaître l'index relevé lors de l'installation du compteur de gaz des communs.</i>
-----------------	---

L'AG mandate le nouveau syndic afin faire inspecter le compteur général.

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

- II. Analyse de notre compte de réserve et voir ce qu'il nous reste à payer pour finaliser

<i>Vote 24.</i>	<i>Pas de vote.</i>
-----------------	---------------------

- III. L'installation de la nouvelle chaudière ainsi que les boîters.

<i>Vote 25.</i>	<i>L'Assemblée Générale mentionne que les travaux devraient être finalisés pour le 31/12/2022.</i>
-----------------	--

- IV. Mise en peinture des portes donnant dans le hall d'entrée

<i>Vote 26.</i>	<i>L'Assemblée Générale décide de mandater le CDC afin de concerter les propriétaires du RDC dans le cadre de la mise en peinture des portes du hall.</i>
-----------------	---

Ce vote est acquis à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

Votes contres : néant.

Absentions : néant.

- V. Bail conciergerie à modifier ; Installation d'un nouveau compteur électrique



9) Points d'information**a. Transmission du Procès-Verbal d'Assemblée Générale**

Le présent Procès-Verbal sera transmis par mail à l'ensemble des copropriétaires.

Les copropriétaires souhaitant recevoir une version papier du présent Procès-Verbal sont invités à en faire la demande par mail au Syndic.

b. Mode de convocation

Le Syndic informe les copropriétaires que conformément à l'article 577-6 §3 du Code Civil, il leur est possible de demander au Syndic de les convoquer aux Assemblées Générales par courrier simple et ou mail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55

Toute remarque relative au présent procès-verbal doit être faite conformément à la loi (C.Civ. art 577-9 § 1).

Bruxelles, le 7 décembre 2022

Les copropriétaires,



Pour Gesteau SPRL,

Luan Garcia



Feuille de présence

Assemblée générale du 07/12/2022 à 17h00
Avenue Louise 331 1050 Bruxelles

RESIDENCE PARK (N. Entr. : 0665.536.596) Boulevard Brand Whitlock, 8 1150 Woluwe-Saint-Pierre 01/10/2020 - 30/09/2021

GESTEA

Avenue Louise 331, Bte 6 1050 Ixelles Tél. : 02 779 09 90 / Fax : 02 894 57 72 Numéro BCE : 0846.809.505 Numéro assurance : 730.401.047/0128

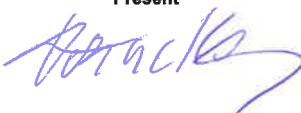
Assemblée générale du 07/12/2022

RESIDENCE PARK (N. Entr. : 0665.536.596) Boulevard Brand Whitlock, 8 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Copropriétaire	Quotités	Signature	
AVATANEO Elisabetta Rue d l'Industrie, 15 Bte8 1000 Bruxelles	184 (FLAT Appartement D6) Total : 184	Présent	Procuration
BOUTON Brigitte Place Constantin Meunier, 13 Bte 7 1190 Forest	165 (FLAT Appartement D2) Total : 165	Présent 	Procuration
CLAUX-BARBAUX Paul-André Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte16 1150 Woluwe-Saint-Pierre	339 (APPARTEMENT Appartement B5) Total : 339	Présent	Procuration
COPPENS Patricia Kezeweide 43 1730 Asse	170 (FLAT Appartement D3) Total : 170	Présent	Procuration
COPPIN Boulevard Brand Whitlock,8 Bte5 1150 Woluwe-Saint-Pierre	323 (APPARTEMENT Appartement B3) 32 (GARAGE Garage 13) Total : 355	Présent 	Procuration
de BRIEY Marie Renée avenue de Tervuren 154/11 1150 Bruxelles	32 (GARAGE Garage 12) Total : 32	Présent	Procuration
DE CAEVEL Bernard Jan Baptist Denayerstraat, 23 1560 Hoellaart	355 (APPARTEMENT Appartement C3) 380 (APPARTEMENT Appartement C6) Total : 735	Présent 	Procuration

DE RO Victor Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte 23 1150 Ixelles	347 (APPARTEMENT Appartement C2) 32 (GARAGE Garage 08) Total : 379	Présent 	Procuration
du CHASTEL Elisabeth Boulevard Saint-Michel, 74 Bte3 1040 Etterbeek	347 (APPARTEMENT Appartement A2) 32 (GARAGE Garage 11) Total : 379	Présent 	Procuration
FONTAINE Luc rue de l'Association, 67 1000 Bruxelles	364 (APPARTEMENT Appartement A4) Total : 364	Présent	Procuration 
GODART Arlette Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte 31 1150 Woluwe-Saint-Pierre	380 (APPARTEMENT Appartement A6) 32 (GARAGE Garage 06) Total : 412	Présent 	Procuration
HATTAWAY Brett 6252 Dubai	347 (APPARTEMENT Appartement B6) Total : 347	Présent	Procuration
HOMBROUCK Frédéric avenue des Mimosas 8 1950 Kraainem	179 (FLAT Appartement D5) Total : 179	Présent	Procuration

MEDINA CHICO - BALASSE Isabel Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte11 1150 Woluwe-Saint-Pierre	355 (APPARTEMENT Appartement B7) 32 (GARAGE Garage 03) Total : 387	Présent	Procuration D E R O V.
MENASSE Jacques Domaine de l'Espinette, 17 5100 Wepion	321 (APPARTEMENT Appartement A1) Total : 321	Présent	Procuration
MENASSE René av.de la Forêt de Soignes, 284C 1640 Rhode-Saint-Genèse	355 (APPARTEMENT Appartement A3) Total : 355	Présent	Procuration D E R O
MENASSE Jennifer Drève de Nivelles, 141 1150 Woluwe-Saint-Pierre	174 (FLAT Appartement D4) Total : 174	Présent	Procuration D E R O
Menasse-Cremers av.de la Forêt de Soignes, 284C 1640 Rhode-Saint-Genèse	289 (APPARTEMENT Appartement B1) Total : 289	Présent	Procuration 
QORRAJ Asdren Guldendallalaan 41 1150 Bruxelles	194 (APPARTEMENT Appartement RDC Droit) Total : 194	Présent 	Procuration
REDZOPOVIC Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte19 1150 Woluwe-Saint-Pierre	372 (APPARTEMENT Appartement C5) 32 (GARAGE Garage 15) Total : 404	Présent	Procuration
RENNON Avenue Lambeau, 109 1200 Woluwe-Saint-Lambert	32 (GARAGE Garage 01) Total : 32	Présent	Procuration

ROBERT Jonathan Rue François Desmedt, 139 1150 Woluwe-Saint-Pierre	145 (FLAT Appartement E1) Total : 145	Présent	Procuration
RUELLE - VAN HERREWEGHE Francine Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte3 1150 Woluwe-Saint-Pierre	160 (FLAT Appartement D1) 315 (APPARTEMENT Appartement B2) 32 (GARAGE Garage 10) Total : 507	Présent	Procuration
RUELLE - VAN HERREWEGHE Francine Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte3 1150 Bruxelles	331 (APPARTEMENT Appartement B4) Total : 331	Présent 	Procuration
SCHREYERS Eric Rue Raulin, 42 69007 Lyon	388 (APPARTEMENT Appartement C7) 32 (GARAGE Garage 07) Total : 420	Présent	Procuration 
SCHUBERT 1010 Vienne (Autriche), Plankengasse, 7/42 1010 Bruxelles	388 (APPARTEMENT Appartement A7) Total : 388	Présent	Procuration 
spri CMD Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte 27 1150 Woluwe-Saint-Pierre	154 (BUREAU Cabinet Médical RDC Gauche) Total : 154	Présent	Procuration
STOCKBROEKX Christian BLD BRAND WHITLOCK 5 bt13 1150 Woluwe-Saint-Pierre	154 (FLAT Appartement E2) Total : 154	Présent	Procuration
STUCKENS Pascale Chaussée de Bruxelles, 317 1950 Kraainem	189 (FLAT Appartement D7) Total : 189	Présent	Procuration 

TRICE Gérald avenue Baron Albert d'Huart, 184 1950 Kraainem	321 (APPARTEMENT Appartement C1) 32 (GARAGE Garage 09) Total : 353	Présent	Procuration 
VAN CRANEM Route de Carcès 3320 83510 Lorgues	145 (FLAT Appartement F1) Total : 145	Présent	Procuration
VAN DER NOOT Gaetan Clos des Chasseurs 2/251 1150 Woluwe-Saint-Pierre	372 (APPARTEMENT Appartement A5) 32 (GARAGE Garage 05) Total : 404	Présent	Procuration 
YSEWYN Els Boulevard Brand Whitlock, 8 Bte 28 1150 Woluwe-Saint-Pierre	364 (APPARTEMENT Appartement C4) 32 (GARAGE Garage 04) 32 (GARAGE Garage 14) Total : 428	Présent	Procuration 
ROCHIMCO SPRL Esplanade, 17 7800 Ath	154 (FLAT Appartement F2) Total : 154	Présent	Procuration
SRL VERCIM 1150 Bruxelles	32 (GARAGE Garage 02) Total : 32	Présent	Procuration
Totaux :	10000.000		35

Les membres du bureau certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que _____ 19
copropriétaires sont présents ou représentés.

A la présente sont annexés :
10 pouvoirs,

Le Président,





Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK
BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : M. MENAERTS et M. RAMAEKERS
Domicilié(e) à 1040 Bruxelles - Av. Font de Spaies 284C
Propriétaire de l'appartement - cave - garage A3 et B1

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) L.P.S. Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame Bernard De Cacul
Domicilié(e) à 1040 Bruxelles - Blvd Saint Michel, 74/3

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à RSG, le 25.11.2022

Signature (*) :

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »

⑧ ou ⑨ Départ Madame ROCHE



GESTEA

Rethink & Rescive Real Estate

ACP PARK
BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : Jessi fer Menasse

Domicilié(e) àBruxelles, 141, 1150 Bruxelles

Propriétaire de l'appartement - cave - garageD4

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) 174 Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame DE RO

Domicilié(e) àBlvd. Brand Whitlock, 8, 1150 Bruxelles

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aura pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait àBruxelles, le22/11/2022

Signature (*) : Bon pour pourvoir

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

ACP PARK
BLD Brand Whitlock n°8
150 Woluwe-Saint-Pierre
BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Sur la présente, le/la soussigné(e) : Pour Jacques Menasse
domicilié(e) à Domaine de l'Esplanette, 17 1500 Woluwe-Saint-Pierre
propriétaire de l'appartement - cave - garage A 1

dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

présentant(s) 355 Quotités

declare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame

domicilié(e) à Blvd. Brand Whitlock, 8 1150 Bruxelles

aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

à Bruxelles, le 22/11/2022

Nature (*) :

Bon pour pourvoir

Nature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

ACP PARK

BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : SCHREYERS ERIC

Domicilié(e) à 42, Rue RAVLIN 69007 Lyon FRANCE

Propriétaire de l'appartement - cave - garage 67.107

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) 388 / 410 Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame ROELLE Franckie

Domicilié(e) à Bd Brand Whitlock 8 1150 Bruxelles

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à Lyon, le 24/11/22

Signature (*) :

Bon pour pourvoir
Eric Schreyers

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »

Eric Schreyers



ACP PARK
BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : *Tina Koenen*

Domicilié(e) à *Krasinien, Avenue d'Haerst 131*

Propriétaire de l'appartement - cave - garage *2/15 C garage 09'*

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame *R. VELLE*

Domicilié(e) à *WSP*

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à *Krasinien*, le *28/11/22*

Signature (*) :

Bon pour pourvoir

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

ACP PARK

BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : *Luc Fontaine*
Domicilié(e) à *5170 Profondeville rue Beur Marche 17*

Propriétaire de l'appartement - cave - garage *A4*

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) *364* Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame *Anne Sophie Mathot*

Domicilié(e) à *1140 Evere, rue Frans Leon 21*

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à *Bruxelles*, le *30/11/2022*

Signature (*) :

Bon pour pouvoir

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK
BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : *Nicely DE BENGT veuve Georges Gaspard*
Domicilié(e) à *Woluwe ST Pierre 1150, Bld Br Whitlock 8 bte 5*

Propriétaire de l'appartement - cave - garage

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame *Céline*

Domicilié(e) à

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à *Woluwe ST Pierre*, le *28 novembre 2022*

Signature (*) :

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »

Bon pour pourvoir

En appr



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

ACP PARK

BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Pascale Stuckens

Par la présente, le/la soussigné(e) :

Domicilié(e) à Chaussée de Bruxelles, 317 - 1950 Kraainem.....

Propriétaire de l'appartement - cave - garage7D.....

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) ..189/1.0000.... Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame *du Chastel*

Domicilié(e) à

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait àKraainem..... , le07/12/2022.....

Signature (*) Bon pour pourvoir

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

ACP PARK

BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP

MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : *Els Ysewyn*
Domicilié(e) à *Bd Brand Whitlock 8/128 - 1150 WSP*

Propriétaire de l'appartement - cave - garage *C4, - 32, - 14#4*

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) *428* Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame *Dekhapol*
Domicilié(e) à

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à *Bruxelles*, le *6/12/2022*

Signature (*) :

*Elysewyn**bon pour pourvoir*

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »



GESTEA

Rethink & Resolve Real Estate

ACP PARK
BLD Brand Whitlock n°8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
n° BCE 0665.536.596

Bruxelles, le 21/11/2022

ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP
MANDAT SPECIAL

Par la présente, le/la soussigné(e) : DIDIER VAN der MOOT
Domicilié(e) à 8 AVENUE DES CEPES, 1050 BRUXELLES

Propriétaire de l'appartement - cave - garage A5

Sis dans l'immeuble « ACP PARK – BLD BRAND WHITLOCK 8 – 1150 WSP »

Représentant(s) 404 Quotités

Déclare constituer valablement pour mandataire spécial : Monsieur/Madame du Chastel

Domicilié(e) à

Aux fins de le/la représenter, conjointement et avec faculté de substitution, et l'autoriser à poser les actes suivants :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble ci-dessus convoquée pour le mercredi 7 décembre 2022
- Le/la représenter et exercer en son nom et pour son compte tous les droits qu'il/elle aurait pu y exercer
- Prendre part en son nom aux délibérations, discussions et votes
- Signer tout document d'administration éventuellement nécessaire
- Se substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer sa représentation à ladite assemblée générale si elle devait être reportée avec le même ordre du jour à une assemblée ultérieure

Le/la soussigné(e) ratifie dès à présent et pour lors ce qui serait fait par ses mandataires en vertu du présent mandat spécial

Fait à Bruxelles, le 4 décembre 2022

Signature (*) : Bon pour pourvoir

*signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pourvoir »